OCOM C407.01 – SE PRÉPARER POUR UN CONSEIL DE MÉRITE

1. **Rendement** : Se préparer pour un conseil de mérite

2. **Conditions** :

   a. Éléments fournis :

      (1) de la supervision, et

      (2) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme** : Le cadet doit se préparer pour un conseil de mérite en :

   a. identifiant les occasions nécessitant un conseil de mérite ;

   b. décrivant le processus de préparation d'un comité de conseil de mérite ; et

   c. demandant aux cadets de participer à une pratique de conseil de mérite pour une mise en situation donnée.

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier les occasions où un conseil de mérite est nécessaire, y compris : a. les promotions, b. les récompenses, c. les occasions d'instruction au Centre d'instruction d'été des cadets (CIEC), d. les affectations de personnel des CIEC, et e. les bourses.	Exposé interactif	5 min	A3-006 A0-133 C0-416
PE2	Décrire : a. la façon de se préparer pour un conseil de mérite ; et b. les conseils pour une entrevue réussie. Nota : À la fin de ce PE, des mises en situation seront données aux cadets pour qu'ils se préparent au conseil de mérite.	Exposé interactif	20 min	A3-006 A0-133
PE3	Demander aux cadets de participer à une pratique de conseil de mérite conformément aux instructions données dans le PE 2.	Activité en classe	55 min	A0-133

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-804/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-804-PG-002/A-CR-CCP-804-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

5. **Durée** :

a.	Introduction et conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	25 min
c.	Activité en classe :	55 min
d.	Durée totale :	90 min

6. **Justification** :

   a. Un exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin de présenter les préparations pour les conseils de mérite et de résumer les points d'enseignement.

   b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 3, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.

7. **Documents de références** :

   a. A0-133 OAIC 13-02 Directeur - Cadets 3. (2008). *Promotion des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

   b. A3-006 OAIC 55-04 Directeur - Cadets 3. (2005). *Instructions sur la tenue des cadets de l'Air*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

   c. C0-416 Ligue des cadets de l'Air du Canada, comité de la C.-B. (2009). *Sponsoring committee resources: Mock boards*. Extrait le 4 mars 2009 du site : http://www.aircadetleague.bc.ca/SponCommResources/Mock_Boards.pdf

8. **Matériel d'instruction** : Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** :

   a. À la fin du PE 2, des mises en situation seront données aux cadets pour qu'ils se préparent au conseil de mérite.

   b. Certaines des activités organisées aux échelons régional et national pourraient nécessiter des conseils de mérite.

   c. Lorsqu'on planifie cette leçon, attendre au moins deux semaines entre les PE 2 et 3.

   d. Les cadets qui sont intéressés après le PE 1 (e), peuvent se référer à l'OCOM M307.03 (Reconnaître le partenariat entre la Ligue des cadets de l'Air du Canada (LCAC) et le MDN) qui comprend l'information sur les bourses offertes aux cadets par la LCAC.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-804/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-804-PG-002/A-CR-CCP-804-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.